République française

AGEDI Dépôt Sous Préfecture de Narbonne

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 25/10/2024
011-211101720-20241024-DE_2024 953-DE

DEPARTEMENT DE L'AUDE - Commune de HOMPS

Séance du jeudi 24 octobre 2024

Membres en exercice :

Date de la convocation: 18/10/2024

15

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-quatre octobre l'assemblée régulièrement

convoguée, s'est réunie sous la présidence de Béatrice BORT, en salle du

Conseil Municipal

Votants: 15

Présents: 11

<u>Présents</u>: Martial BESSIEUX, Béatrice BORT, Guy BOURDON, Anick COMBE, Dominique COMBE, Edith ESCOURROU, Virginie FONGARO, Michel LOPEZ, Christine MOREL, Alda PENELA,

Secrétaire de séance:

Claude SANTORO

Dominique COMBE

Représentés: Anthony LOPEZ, Alexandre PACHOUTINSKY,

Sylvain RIVIER, Chantal ROLLAND

Excusés:

Absents:

Objet: M57 Vote décisions modificatives - DE_2024_953

Le maire expose au conseil municipal que les illuminations de Noël sont vieillissantes et la majorités d'entre elles, qui ont déjà été réparées à plusieurs reprises, ne sont plus en état de bon fonctionnement. Il est nécessaire de renouveler une partie grande de ce stock.

Il convient donc de créer une opération: 616- Déco Noël 2024 et d'ouvrir les crédits nécessaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT:			DEPENSES	RECETTES
		TOTAL:	0.00	0.00
INVESTISSEMENT:			DEPENSES	RECETTES
2135 - 203	Installations générales, agencements		-1000.00	
2157 - 204	Matériel et outillage technique		-500.00	
2158 - 503	Autres inst.,matériel,outil. techniques		-500.00	
2188 - 616	Autres immobilisations corporelles		2000.00	
		TOTAL:	0.00	0.00
		TOTAL:	0.00	0.00

Le maire invite le conseil municipal à voter ces crédits.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote en dépenses la création de l'opération 614 - Déco Noël 2024 et les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré,

Madame le maire, Béatrice BORT